



Mise à jour n° 66 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2009 01 30

10^e mise à jour du *Tome III – Ouvrages d'art*

Pages liminaires

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Répertoire des mises à jour		Répertoire des mises à jour	
Faux titre et Dépôt légal		Faux titre et Dépôt légal	
Modification et information	Décembre 2007	Modification et information	Janvier 2009
Introduction i à iv	Décembre 2007	Introduction i à iv	Janvier 2009
Table des matières i et ii		Table des matières i et ii	
Notes générales 3 à 7	Déc. 2001 Déc. 2003 Déc. 2005 Déc. 2006 Déc. 2007	Notes générales 3 à 8	Déc. 2001 Juin 2008 Oct. 2008

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
2	Table des matières i à iv	2008 01 30	Table des matières i à iv	2009 01 30	Actualisation de la table des matières.
	9 à 14	2006 01 30	9 à 14	2009 01 30	Figures 2.1–4 à 2.1–10 : remplacement, près de la semelle, du granulat 0-200 mm par du 100-200 mm.
	17 à 26	2006 01 30 2008 01 30	17 à 26	2008 01 30 2009 01 30	Section 2.1.4.2B : précision sur le dégagement vertical sous une structure.
					Section 2.1.4.2C : aucune obstruction de l'ouverture par les talus de protection n'est possible.
	29 à 34	2008 01 30	29 à 34	2008 01 30 2009 01 30	Section 2.8.1 : remplacement du terme « béton de ciment » par « béton ».
Tableau 2.8–1 : retrait de l'épaulement de joint de tablier.					
39 à 44	2008 01 30	39 à 44	2008 01 30 2009 01 30	Section 2.8.2.4 : remplacement du terme « béton de ciment » par « béton ».	
				Figure 2.8–4 : légère modification du titre.	
				Section 2.10.1.1 : en milieu marin, exigence de l'acier de nuance 350 WT pour les profilés laminés W.	
39 à 44	2008 01 30	39 à 44	2008 01 30 2009 01 30	Section 2.11.3 : retrait de l'information sur les joints ouverts.	
				Tableau 2.12–1 : renumérotation de certaines glissières 210.	

Mise à jour n° 66 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2009 01 30

10^e mise à jour du *Tome III – Ouvrages d'art*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
2	DN 001 à DN 010	2008 01 30	DN 001 à DN 010	2009 01 30	Section 2.17.3 : référence au <i>Tome IV – Abords de route</i> pour l'installation de services publics sur ou à proximité des ponts.
	DN 015 et DN 016	2008 01 30	DN 015 et DN 016	2008 01 30 2009 01 30	Remplacement du terme « béton de ciment » par « béton ».
					DN 015 : uniformisation du libellé du calibre de la pierre, par ordre croissant.
3	Table des matières i et ii	2008 01 30	Table des matières i et ii	2009 01 30	Actualisation de la table des matières.
	1 à 3	2008 01 30	1 à 3	2009 01 30	Reformulation du chapitre selon les ponts acier-bois exclusivement.
					Tableau 3.3-2 : retrait de la portée de 24 m.
	DN 001 à DN 015	2006 01 30 2008 01 30	DN 001 à DN 015	2009 01 30	Actualisation des références en bas de page. Diminution du biais du pont, passant de 30° à 20°. Diminution de l'espacement des madriers de plancher, passant de 6 mm à 3 mm. Sur les ponts avec biais, remplacement des poteaux ronds de glissière par des poteaux carrés. Remplacement du terme « membrane géotextile » par « géotextile ». Amélioration graphique.
4	Table des matières i à iii	2008 01 30	Table des matières i à iii	2009 01 30	Actualisation de la table des matières.
	15 et 16	2007 01 30 2008 01 30	15 et 16	2008 01 30 2009 01 30	Tableau 4.6-1 : uniformisation du libellé du calibre de la pierre, par ordre croissant.
	DN 001 à DN 016	2008 01 30	DN 001 à DN 016	2009 01 30	Retrait de la pente du terrain naturel ainsi que la hauteur maximale de l'excavation, déjà couverts par la CSST. Modification du texte sur la longueur requise du géotextile autour d'un joint. Remplacement du terme « béton de ciment » par « béton ». Uniformisation du libellé du calibre de la pierre, par ordre croissant.

Mise à jour n° 66 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2009 01 30

10^e mise à jour du Tome III – Ouvrages d'art

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	Table des matières i à iii	2008 01 30	Table des matières i à iii	2009 01 30	Actualisation de la table des matières.
	3 et 4	2008 01 30	3 et 4	2009 01 30	Section 5.3.2 : précision sur la hauteur maximale des murs.
	9 et 10	2008 01 30	9 et 10	2008 01 30 2009 01 30	Section 5.4.7 : rectification de la sensibilité aux tassements du mur caisson en acier.
	DN 005 et DN 006	2008 01 30	DN 005 et DN 006	2009 01 30	DN 005 : amélioration graphique. DN 006 : remplacement du terme « béton de ciment » par « béton ».
6	Table des matières i à iii	2008 01 30	Table des matières i à iii	2009 01 30	Actualisation de la table des matières.
	1 à 6	2007 01 30 2008 01 30	1 à 6	2009 01 30	Actualisation des références. Figure 6.3–1 : amélioration graphique.
	9 à 12	2007 01 30 2008 01 30	9 à 12	2008 01 30 2009 01 30	Figure 6.4–1 : ajout de la structure latérale A8 et amélioration graphique. Tableau 6.5–2 : ajout de la structure latérale A8. Figure 6.5–2 : correction toponymique.
	17 et 18	2007 01 30 2008 01 30	17 et 18	2008 01 30 2009 01 30	Section 6.6.1 : précision sur le dégagement vertical pour les panneaux de signalisation. Tableau 6.6–1 : précision des valeurs limites (incluses ou non).